

DELIBERATION DD2024_017

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 22 mars 2024

LE 28 mars 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	61
Votants	77
Pouvoirs	16

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 SUR L'EXERCICE 2024

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, Mme DRUILLOLE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIANES, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHANTEGREIL, Mme MONTEIL-MAYAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. LARENAUDIE, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, Mme REYS, M. VADILLO, Mme MOULHARAT

POUVOIR(S) :

M. BUFFIERE donne pouvoir à M DENIS
M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON
Mme GONTHIER donne pouvoir à Mme SALINIER
M. MOTTIER donne pouvoir à M. PASSERIEUX
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. PROTANO
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
Mme LUMELLO donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à Mme ESCLAFFER
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme DOAT donne pouvoir à M. LAVITOLA
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
M. CHAPOUL donne pouvoir à M. MOTARD
M. PERIER donne pouvoir à M. BARROUX
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. MARSAC

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 SUR L'EXERCICE 2024

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que l'article L 2311-5 CGCT fixe les règles d'affectation des résultats dégagés suite à l'arrêté des comptes et pose que :

- les excédents de fonctionnement doivent servir en priorité à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement
- les déficits s'imputent dans leurs sections respectives

Qu'après avoir adopté les comptes administratifs et constaté la conformité des écritures de l'ordonnateur et du comptable, il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2023 sur 2024 en tenant compte des règles d'affectation posées par le CGCT.

Que les affectations de résultats sont présentées ci-dessous, mais pour le confort de lecture, elles sont également reprises en annexe.

Les résultats budgétaires de 2023 et leur affectation

Budget	Principal
Résultats 2023	
Résultat de fonctionnement	6 176 545,51
Résultat antérieur	0,00
Cloture fonctionnement	6 176 545,51
Résultat d'investissement	2 303 181,86
Résultat antérieur	-10 638 017,79
Cloture investissement	-8 334 835,93
Solde des restes à réaliser	-962 524,91
Besoin de financement	-9 297 360,84
Affectations 2024	
Financement investissement (cpte 1088)	6 176 545,51
Résultat d'inv. Reporté	-8 334 835,93
Report fonctionnement	0,00

Budget	Immobilier d'entreprises	Zones d'activités économiques
Résultats 2023		
Résultat de fonctionnement	122 222,75	66 235,38
Résultat antérieur	0,00	-18 673,39
Cloture fonctionnement	122 222,75	47 561,99
Résultat d'investissement	4 536 587,99	-483 900,72
Résultat antérieur	-185 432,47	1 844 885,11
Cloture investissement	4 351 155,52	1 361 084,39
Solde des restes à réaliser	0,00	
Besoin de financement	0,00	
Affectations 2023		
Financement investissement (cpte 1088)	122 222,75	
Résultat d'inv. Reporté	4 351 155,52	
Report fonctionnement	0,00	

Budget	Assainissement	Mobilités
Résultats 2023		
Résultat de fonctionnement	1 665 686,94	3 633 993,73
Résultat antérieur		0,00
Clôture fonctionnement	1 665 686,94	3 633 993,73
Résultat d'investissement	2 537 413,00	-3 875 646,82
Résultat antérieur	-3 180 042,72	-1 785 823,00
Clôture investissement	-642 629,72	-5 661 469,82
Solde des restes à réaliser	-6 245,68	87 994,25
Besoin de financement	-648 895,40	-5 573 475,57
Affectations 2024		
Financement investissement (cpte 1088)	1 665 686,94	3 633 993,73
Résultat d'inv. Reporté	-642 629,72	-5 661 469,82
Report fonctionnement	0,00	0,00

Déchets
3 105 895,99
0,00
3 105 895,99
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
3 105 895,99

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2023 pour l'exercice 2024

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 04/04/2024	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 04/04/2024	Périgueux, le 04/04/2024
	le Président Jacques AUZOU

